

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

19 décembre 2022; 19h00
Centre communautaire et culturel

- 1-) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2-) Adoption du budget des prévisions budgétaires pour l'année 2023
- 3-) Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
- 4-) Période de questions : portera seulement sur le budget
- 5-) Levée de l'assemblée



Marc-Eddy Jonathas, dir.gén./greffier-trés.